



Association des gestionnaires  
financiers municipaux  
du Québec

# Inscription au colloque 2024!

Du 10 au 13 septembre à Hôtel Château Joliette

## IDENTIFICATION DU CONGRESSISTE

PRÉNOM ET NOM :

<sup>1</sup> Si SUBSTITUT, VEUILLEZ INDIQUER LE NOM DU MEMBRE REMPLACÉ :

FONCTION :

VILLE, MRC, OU ORGANISME :

POPULATION :

ALLERGIE CONNUE :

(PRIÈRE D'EN AVISER LE MAÎTRE D'HÔTEL À VOTRE ARRIVÉE)

## Coordonnées professionnelles :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE / CELLULAIRE :

COURRIEL :

## IDENTIFICATION DE L'ACCOMPAGNATEUR :

PRÉNOM ET NOM :

ALLERGIE CONNUE :

(PRIÈRE D'EN AVISER LE MAÎTRE D'HÔTEL À VOTRE ARRIVÉE)

## TARIFICATION\*

MEMBRE OU SUBSTITUT		NON-MEMBRE	
<input type="checkbox"/> Simple	<input type="checkbox"/> Double	<input type="checkbox"/> Simple	<input type="checkbox"/> Double
1 295 \$ (1 488,93 \$ taxes incluses)	1 610 \$ (1 851,10 \$ taxes incluses)	1 650 \$ (1 897,09 \$ taxes incluses)	1 965 \$ (2 259,26 \$ taxes incluses)

N<sup>os</sup> TAXES : TPS : R128303930 / TVQ : 1012293930

\* L'hébergement du mardi, mercredi et jeudi est inclus dans la tarification du colloque. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier durant toute la durée du colloque, une réduction de 350 \$ avant taxes s'applique.

JE NE SOUHAITE PAS BÉNÉFICIER DE L'HÉBERGEMENT DURANT LE COLLOQUE 2024. J'APPLIQUE LA RÉDUCTION DE 350 \$ (AVANT TAXES) AU PAIEMENT DE MES FRAIS D'INSCRIPTION

JE SUIS UN NOUVEAU MEMBRE DEPUIS LE 1ER JUIN 2022, OU POSTÉRIEUREMENT, ET JE N'AI PAS BÉNÉFICIÉ PAR LE PASSÉ DE LA RÉDUCTION APPLICABLE À UNE INSCRIPTION AU COLLOQUE ANNUEL À TITRE DE NOUVEAU MEMBRE. J'APPLIQUE LA RÉDUCTION DE 335 \$ (AVANT TAXES) AU PAIEMENT DE MES FRAIS D'INSCRIPTION.

<sup>1</sup>SUBSTITUT : EMPLOYÉ DE L'ORGANISATION REMPLAÇANT UN MEMBRE

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

Pour s'inscrire, vous devez faire parvenir ce formulaire d'inscription dûment rempli,  
**par courriel à : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com)**, et ce,  
**avant le 8 juin 2024**

La réception de votre paiement garantira votre inscription. **Aucune facture ne sera émise**

## MODES DE PAIEMENT

### Par dépôt direct:

Banque Nationale du Canada (Institution 006)  
Succ / Transit: 11091  
No compte : 0682423

### Par chèque :

À l'ordre de l'AGFMQ et posté à :  
7245, rue Clark, bureau 305  
MONTRÉAL (Qc) H2R 2Y4

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un courriel confirmant votre inscription sera transmis à tous les participants à la mi-août.  
Si vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez nous contacter **après cette période** à :  
[agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com) ou au 514-499-1130 (poste 0 ou 4)

## RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

La formation du colloque est admissible en vertu de la Loi favorisant le développement  
et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

## POLITIQUE D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être adressée **par écrit** à l'Association et transmise à l'adresse courriel suivante : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com). Si cette demande est reçue **avant le 24 août 2024**, un remboursement sera effectué au demandeur, déduction faite des dépenses directes liées à cette inscription que devra assumer l'Association et d'un frais d'administration de 50 \$, plus les taxes applicables. **Aucun remboursement ne sera effectué pour les demandes d'annulation transmises à l'Association après le 23 août**. Toutefois, l'organisme qui a payé l'inscription pourra désigner un autre employé en remplacement de la personne préalablement inscrite en informant l'Association par écrit ([agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com)) et ce, **avant le 7 septembre 2024**.

*Soyez au rendez-vous  
pour une expérience riche en rencontres  
et en partage de connaissances !*



Association des gestionnaires  
financiers municipaux  
du Québec